

## Constitution du dossier

- La fiche de dialogue justifiant de la décision d'orientation.
- Une copie des trois bulletins de l'année précédente.
- 1 photographie d'identité récente à coller sur le présent dossier.
- Fiche infirmerie renseignée, et photocopie des vaccinations.
- 1 relevé d'identité bancaire ou postale (RIB ou RIP) avec NOM de l'élève au dos, pour le paiement des bourses.
- 1 photocopie de chaque page du livret de famille.
- Un extrait du jugement de divorce pour les parents séparés, et, le cas échéant, un extrait du jugement précisant les conditions de la responsabilité légale des enfants.
- contribution facultative** : 1 chèque pour l'adhésion à la maison des lycéens (10.00 €) à l'ordre de la MDL Lycée ARAGON.
- contribution facultative** : 1 chèque pour l'adhésion à l'Association Sportive (8 €) à l'ordre de l'Association Sportive Lycée ARAGON
- En cas de demande d'internat : renseigner la demande d'admission fournie à l'inscription et joindre un courrier motivant la demande.
- Pour les nouveaux boursiers : notification des droits ouverts.

**Ce dossier COMPLET doit être remis à la chaîne d'inscription selon le calendrier fixé.**

**Tout dossier incomplet sera rendu à la famille et l'inscription enregistrée ultérieurement**

## Code profession

- 10	Agriculteur exploitant	- 48	Contremaître et Agent de maîtrise
- 21	Artisan	- 52	Employé civil - Agent Service Fonction Publique
- 22	Commerçant et assimilé	- 53	Policier et Militaire
- 23	Chef d'entreprise de dix salariés et plus	- 54	Employé administratif d'Entreprise
- 31	Profession libérale	- 55	Employé de Commerce
- 33	Cadre de la Fonction Publique	- 56	Personnel Service direct aux Particuliers
- 34	Professeur et assimilé	- 61	Ouvrier qualifié
- 35	Profession Information, Arts, Spectacle	- 66	Ouvrier non qualifié
- 37	Cadre administratif et Commercial d'entreprises	- 69	Ouvrier agricole
- 38	Ingénieur - Cadres Technique d'Entreprise	- 71	Retraité agriculteur exploitant
- 42	Instituteur et assimilé	- 72	Retraité artisan, commerc. Chef d'Entreprise
- 43	Profession interm. Santé Travail	- 73	Retraité cadre, profess. intermédiaire
- 44	Clergé, Religieux	- 76	Retraité employé et ouvrier
- 45	Profession interm. Adm. Fonction Publique	- 81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 46	Profession intermAdm. Commerce en Entreprise	- 82	Personne sans activité professionnelle
- 47	Technicien	- 99	Non renseignée (inconnu ou sans objet)

## Dossier de bourse

☞ L'élève est-il déjà boursier ? : OUI  NON

☞ Si non, avez-vous déposé une demande de bourse nationale ? : OUI  NON  - Dans le cas d'une réponse favorable, vous devrez impérativement rapporter au secrétariat d'intendance l'imprimé "notification d'attribution de bourse" dès qu'il vous sera adressé par les services de l'Inspection Académique.

## Tarifs internat et demi-pension année civile 2017

Tarif annuel pour l'année civile 2017

Premier trimestre année scolaire en cours

Internat : 1338.40 €

Internat : 520.10€

Demi-pension 5 jours : 520.00 €

Demi-pension 5 jours : 202 €

Demi-pension 4 jours : 410.40 € (lu, ma, je, ve)

Demi-pension 4 jours : 159.60 € (lu, ma, je, ve)